

### BIEN CHOISIR ET UTILISER VOS LUMIÈRES DE NOËL EXTÉRIEURES

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC et privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur telles que les DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées. Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur, et vice-versa.
- Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur. Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

### LA MEILLEURE FAÇON D'ÊTRE INFORMÉ LORS DE SITUATION D'URGENCE!



OBJECTIF 1455 FOYERS

INSCRIVEZ-VOUS  
DÈS MAINTENANT!

ALERTE CITOYEN  
FERME-NEUVE

409

Ce système d'alerte ne sera utilisé que lorsqu'une situation d'urgence survient, par exemple : alerte météorologique, fermeture complète de rue, coupure d'eau potable, évacuation, confinement, etc. Un message enregistré (vocal ou écrit par courriel, selon votre choix) vous sera envoyé vous informant de la situation et de ce que vous devez faire. *C'est donc une façon rapide et facile de vous joindre et de vous garder en sécurité.*

Pour inscription par téléphone : 819 587-3400, poste 6221

Pour vous inscrire en ligne :

<https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca/securite-civile/alerte-citoyen-ferme-neuve>

### NOS MEILLEURS COLLABORATEURS PENDANT L'HIVER : C'EST VOUS!

Saviez-vous que vous pouvez contribuer au bon déroulement des opérations de déneigement par de simples gestes qui ont un impact direct sur le résultat du travail effectué?

- Placez vos bacs de matières résiduelles **dans votre entrée** à l'intérieur de la limite de votre terrain, et ce le jour même de la collecte ;
  - Ne laissez pas les bacs au bord de la route après la collecte ;
  - Déposez la neige sur votre terrain et **non** sur les trottoirs ni les chemins publics et surtout pas sur les **bornes d'incendie**. Le dépôt de neige sur toute place publique est interdit par un règlement municipal ;
  - Respectez le règlement de stationnement de nuit en période hivernale qui se situe du 15 novembre au 15 avril ;
  - Évitez de stationner sur la rue pendant les opérations de déneigement même en dehors des heures d'interdiction ;
  - Gardez une distance de 30 mètres de l'unité de soufflage ou du chargeur sur roues pour éliminer tout potentiel d'accident causé par les projections de la souffleuse ou le mouvement des équipements.
- **Nous vous rappelons qu'il est interdit aux camions lourds de stationner dans les rues de la municipalité, et ce, en tout temps.**

### DISPOSITION DES BACS EN BORDURE DU CHEMIN



## UN MOT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

### UNE CONSULTATION CITOYENNE DES PLUS RÉUSSIE

La Municipalité a tenu le samedi 25 novembre, telle qu'annoncée, une consultation citoyenne qui s'est déroulée sous forme d'ateliers par sujets. Les participants étaient divisés par groupes et ces derniers ont eu l'occasion de débattre des enjeux et opportunités sur des sujets tels que, l'achat de l'église et du presbytère, l'avenir de la maison Joseph Lafontaine, l'aménagement du centre-ville et l'optimisation de l'utilisation du centre sportif Ben-Leduc. Ils ont pu aussi prendre connaissance du plan de développement durable (PDD) qui englobera plusieurs décisions futures.

Le conseil est très satisfait de votre participation à ce partage d'informations et d'opinions. Nous tiendrons compte de vos suggestions quasi unanimes pour certains dossiers, mais parfois plus partagées pour d'autres, pour nos décisions sur ces sujets. Il serait aussi intéressant que ceux et celles qui n'ont pas eu la possibilité de participer à la rencontre puissent réagir sur les sujets de la consultation. Nous mettrons donc une synthèse du contenu des échanges sur le site Internet de la municipalité ainsi que sur notre page Facebook, dès le 4 décembre. Vous pourrez la consulter et nous envoyer vos commentaires [www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca) à [citoyens@munfn.ca](mailto:citoyens@munfn.ca).

Nous vous rappelons que vous pouvez aussi venir nous rencontrer lors de nos séances du conseil mensuelles qui se tiennent normalement le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois. Il y a toujours une période de questions et il nous fera plaisir de vous répondre. Évitez la désinformation, n'hésitez pas à venir directement à la source.

### PRÉSENTATION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025 ET 2026



Une séance extraordinaire se tiendra le 18 décembre 2023 à 19h30 à la salle du conseil en vue de l'adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026. Les citoyens sont invités à cette séance importante afin d'avoir une vue détaillée de ce budget ainsi que des impôts fonciers qui en découleront pour l'année 2024. Vous pouvez aussi suivre la séance par le biais du lien sur notre site Internet : <https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca/seances-du-conseil>

## LOISIRS ET CULTURE

### CONCOURS FERME-NEUVE ILLUMINÉE !



Courez la chance de remporter un chèque-cadeau dans un commerce de Ferme-Neuve de votre choix en participant à l'illumination du village. Soumettez des photos de votre décor de Noël ainsi que votre nom et votre adresse par courriel à [reception@munfn.ca](mailto:reception@munfn.ca) avant le 14 décembre 2023 afin de participer. Le comité sélectionnera trois finalistes, puis les citoyens pourront voter afin de classer les trois positions suivantes :

1<sup>re</sup> place: Chèque-cadeau de 200 \$

2<sup>e</sup> place: Chèque-cadeau de 150 \$

3<sup>e</sup> place: Chèque-cadeau de 100 \$

Prix de participation parmi tous les participants : chèque-cadeau de 50 \$

*Ensemble, illuminons notre municipalité!*

### BOÎTE À LIVRE : PARTAGEONS NOS LIVRES POUR LES MOIS D'HIVER!

Étant donné que l'hiver est nos portes, la boîte à livre qui était à l'extérieur est relocalisée dans l'entrée du Centre sportif Ben-Leduc. Nous vous invitons à continuer de partager vos bonnes lectures et aussi à faire de belles découvertes grâce à cette ingénieuse façon d'échanger vos livres!

## NOS ORGANISMES

### LE COMITÉ DIT AU REVOIR ET MERCI À DEUX DAMES TRÈS APPRÉCIÉES

Le Comité de bénévolat pour s'entraider de Ferme-Neuve tient à souligner le départ de deux membres du Conseil d'administration. Nous tenons à remercier très sincèrement Mesdames Jeanette Doré Lépine et Clairette Bélec. Elles ont fait un magnifique travail en tant que membres, et ce, durant plusieurs années. Mesdames, nous avons apprécié votre collaboration et votre présence parmi nous. Merci beaucoup !